

# Je vais vous raconter le coup de pute du Procureur à mon copain flic...



Comme vous le savez, notre ministre Marlène, défend bec et ongles les femmes... et elle a bien raison ; même si elle le fait mal et qu'elle est ridicule.

Comme vous le savez, notre « chère » Clémentine Autain, pauvre victime comme elle aime à le faire savoir, ne cesse de fustiger les gros cons de flics qui ne sont pas capables d'écouter et de recevoir convenablement les femmes victimes...

Sans compter bien évidemment sur toutes les associations féministes, qui elles aussi éreintent allègrement les bourrins de flics, qui ne comprennent rien aux pauvres femmes victimes...

Le Senillissime ministre de l'Intérieur, lui aussi, met un point d'honneur à rappeler régulièrement à ses troupes que les victimes sont à considérer avec le plus grand intérêt et le plus grand professionnalisme (ce que je comprends).

Et bien écoutez l'histoire (non pas de Bonnie and Clyde) mais celle d'un ami flic, à qui il arrive un truc complètement dément.

Cet ami, policier depuis plus de 20 ans, passionné, humaniste,

féministe (eh oui il y en a plein détrompez-vous), professionnel, attentif, toujours bien noté par ses supérieurs, cultivé et intelligent (oui oui il y en a aussi !), se voit traîné dans la boue pour avoir fait son métier...

En effet, en novembre 2017, il a reçu une jeune femme qui croyant avoir trouvé l'âme sœur sur un site internet, a eu la mauvaise surprise au bout d'un an de relation de s'apercevoir que son prince charmant était en fait un pervers narcissique du premier cru, et a donc décidé de le quitter.

Las, en 15 jours, voici que ce charmant jeune homme la harcèle de plusieurs centaines de mails, messages sms, appels, visites surprises...

Elle arrive donc au commissariat, tendue comme un élastique, perdue, apeurée, désespérée, terrorisée, fatiguée...

Mon ami, lui prend sa plainte, et alors qu'il rédige, le coquin, appelle sa victime, qui prise de panique est alors incapable de parler...

Elle ne répond pas à cet appel, et elle reçoit alors 2 sms pas très sympathiques.

Mon ami contacte ce sinistre individu, se présente, et lui fait part de la plainte, lui annonce le délit constitué, lui rappelle la peine encourue, et lui intime l'ordre de cesser tout contact avec la victime.

Le brave éconduit rappelle mon ami, une discussion impossible s'engage, car manifestement, il ne comprend pas et ne voit pas ce qu'il fait de mal car lui il est très malheureux... Bref, il se fait fermement recadrer... et dès lors cesse tout contact.

Mission accomplie pour mon ami, et grand soulagement pour la victime.

Las, c'était sans compter sur l'avocate (eh oui une femme, tiens donc ?) de ce sale type, qui peu de temps après, envoie

un mail cinglant à mon ami, lui reprochant d'avoir outrepassé ses prérogatives et d'avoir quasiment menacé son client... et elle va jusqu'à suspecter un lien particulier entre mon ami et la victime.

Sûre d'elle, elle écrit au Procureur de la République, qui entre temps a classé sans suite la procédure, pour faits insuffisamment caractérisés (malgré 30 pages de mails et sms, et un certificat médical) pour dénoncer le mauvais comportement de mon ami.

Et que croyez vous qu'il arrivât... Eh bien, ce Procureur, plutôt que d'envoyer dans les cordes cette avocate, qui n'est en fait qu'une auxiliaire de justice, et bien il envoie un courrier au Big boss du commissariat de mon ami, et exige une enquête administrative... en vue d'une sanction bien sûr.

Du coup, mon pote, se retrouve un jour en audition, devant un commandant, mais, à aucun moment on ne lui donne connaissance de ce qui lui est précisément reproché, ni ce qui a été écrit contre lui ou sur lui par ses supérieurs hiérarchiques, ou par le procureur.

Il me semble pourtant, qu'un individu convoqué dans un commissariat pour une audition connaît le motif de son audition, non ?

Eh bien pas dans la police, chez les flics, quand on vous « chie dans les bottes » vous n'avez pas le droit de savoir ce qu'on dit de vous...

A l'heure actuelle mon ami attend une nouvelle convocation pour une proposition de sanction...

Bien entendu il a avisé la victime de l'attaque dont il était l'objet, et celle ci est révoltée, car depuis son intervention, elle vit sereinement et l'a vivement remercié.

Il y a quelques jours, hélas, un collègue de mon ami s'est

suicidé dans ce commissariat cela n'empêchera probablement pas la poursuite de cet ignoble lynchage... et cela n'empêchera sûrement pas ce procureur et cette avocate de bien dormir. Mon ami lui, se trouve sali, bafoué, et il est écœuré.

En fait aujourd'hui, un procureur libère un harceleur et harcèle le policier qui a mis fin à ses agissements pour le bien-être d'une victime... tout comme on lui a dit de faire... et tout comme les grands pontes l'exigent !

Elle est pas belle la vie.

En tout cas, moi, mon pote, je le soutiens car je sais qui il est, ce qu'il fait, comment il le fait, et je sais que c'est un bon flic et un bon homme... et je trouve dégueulasse ce qui lui arrive.

MORTS AUX CONS !!!

Hugh !

**Geronimo**